


Nous certifions,

Conformément au RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2018/1584 DE LA COMMISSION du 22 octobre 2018 modifiant le règlement (CE) no 889/2008 portant sur les modalités d'application du règlement (CE) no 834/2007 et sur la base des informations délivrées par nos fournisseurs (Lallemand - DANSTAR, Novozymes, Kitozyme et Seguin Moreau), **que les produits œnologiques distribués par l'ICV et VVS**, mentionnés ci-dessous sont **autorisés**, dans le cadre d'une production de vin biologique, sous réserve du respect des conditions de mise en œuvre réglementées (dose maximale, moment d'apport...) :

Produit	Commentaire
ENZYMES	
<ul style="list-style-type: none"> • KZYPLUS® Rouge • KZYPLUS® Blanc et rosé FCE • FlashZYM® L • TopZYM® FCE • INTENSIA® • ZEPHYR® 	<p>Nos enzymes étant toutes des polygalacturonases, elles sont approuvées pour la vinification biologique, pour des utilisations à des fins de clarification, sur moûts et vins, conformément aux décisions du Comité National de l'Agriculture Biologique (CNAB) du 4 juin 2013</p> <p>La conformité de ces produits selon le R(UE) 2018/1584 et le National Organic Program (NOP) est disponible sur le lien : http://ap.ecocert.com/intrants/index.php?liste=oenologie</p>
LEVURES	
<ul style="list-style-type: none"> • ICV K1M® • ICV GRE® • ICV D47® • ICV OPALE® et 2.0 • ICV OKAY® • ICV D254® • ICV D80® • ICV D21® • ICV THERMOPREMIUM® • LALVIN® C (Bayanus C) 	<p>Toutes les souches de levures ICV sont des sélections originales ICV et ne sont disponibles sur le marché français, que sous forme conventionnelle.</p> <p>La conformité de ces produits selon le R(UE) 2018/1584 et le National Organic Program (NOP) est disponible sur le lien : http://ap.ecocert.com/intrants/index.php?liste=oenologie</p> <p>Lalvin® C n'est disponible que sous forme conventionnelle</p>
<ul style="list-style-type: none"> • NYMPHEA® • TANDEM® 	<p>Ces souches ne sont disponibles que sous leur forme conventionnelle</p> <p>La conformité de ces produits selon le R(UE) 2018/1584 et le National Organic Program (NOP) est disponible sur le lien : http://ap.ecocert.com/intrants/index.php?liste=oenologie</p>
<ul style="list-style-type: none"> • LALLFERM® BIO 	<p>LALLFERM® BIO est certifiée bio </p>
NUTRIMENTS LEVURIENS	
<ul style="list-style-type: none"> • GofermProtect® • O'Tropic® • O'Berry® • Fermaid® O • Booster® Rouge • Noblesse® 	<p>Tous les nutriments levuriens ICV ne sont disponibles sur le marché français, que sous forme conventionnelle.</p> <p>La conformité de ces produits selon le R(UE) 2018/1584 et le National Organic Program (NOP) est disponible sur le lien : http://ap.ecocert.com/intrants/index.php?liste=oenologie</p>
BACTERIES	
<ul style="list-style-type: none"> • Élios® 1 • ML Prime™ • ICY ALTO® 	<p>La conformité de ces produits selon R(UE) 2018/1584 et le National Organic Program (NOP) est disponible sur le lien : http://ap.ecocert.com/intrants/index.php?liste=oenologie</p>

ANTI-MICROBIEN	
<ul style="list-style-type: none"> • Kiofine® B • Kiofine® Drop 	<p>Chitosane dérivé exclusivement d'<i>Aspergillus niger</i> La conformité de ces produits selon le R(UE) 2018/1584 est disponible sur le lien : http://ap.ecocert.com/intrants/index.php?liste=oenologie</p> <p>Ces produits ne sont pas conformes pour le National Organic Program (NOP)</p>

MORCEAUX DE BOIS DE CHÊNE	
<ul style="list-style-type: none"> • Oenofirst® R00, R01, Maximus et Rosé • OenoFinisher® (toutes chauffes et origines) • Oenoblocks® (toutes chauffes et origines) • Oenostaves® et Oenostaves® Collection (toutes chauffes et toutes origines) • Oenochips® (toutes chauffes et origines) 	<p>Autorisés également par le National Organic Program (NOP)</p>

Seul votre organisme certificateur est habilité à valider l'utilisation de vos intrants œnologiques. Nous vous invitons à vous en rapprocher, afin de connaître également l'intégralité des démarches administratives de certification.

Nous certifions par ailleurs que ces produits sont :

➤NON OGM

Ils ne contiennent pas d'organismes génétiquement modifiés (OGM), n'ont pas été produits à partir d'organismes génétiquement modifiés, ni été en contact avec des organismes génétiquement modifiés dans leur processus de fabrication, au sens de la Directive 2001/18 (CE) et ses modifications, relative à la dissémination d'OGM.

➤SANS IONISATION – SANS NANOTECHNOLOGIE – SANS IRRADIATION

Ils n'ont subi aucun traitement ionisant ou irradiant au cours de leurs processus d'élaboration. Les nanotechnologies ne sont pas utilisées dans leurs procédés de fabrication.

Lattes, le 14 août 2020,



Daniel GRANÈS
 Directeur Scientifique

La version en vigueur de ce certificat, les informations complémentaires et les fiches de sécurité pour les produits qui y sont soumis, sont disponibles sur www.icv.fr. Seules les fiches de données de sécurité sont des documents réglementaires

GROUPE ICV – La Jasse de Maurin – 34970 Lattes – www.icv.fr